

**Despotisme du pouvoir ; L'image de la cour safavide  
d'après les voyageurs européens**

**Safoura Tork Ladani**

Maître-Assistante, Université d'Ispahan

**Résumé**

Le gouvernement de Perse à l'époque safavide et ses successeurs attire bien l'attention des voyageurs européens comme Chardin, Tavernier, Thévenot etc. Cet article est consacré à l'étude de leurs avis sur cet aspect de la vie persane. Selon eux, la Perse est gouvernée d'une façon despotique et monarchique. Le Roi et les Khans des provinces jouissent d'un pouvoir absolu. L'époque safavide se divise en deux périodes: d'une part, tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, la Cour des descendants du grand Sophie a été décrite par ces voyageurs comme une cour tolérante. Mais, d'autre part, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils constatent une cruauté et une violence très rares à la cour des successeurs des rois safavides. La cour persane est bien des fois comparée à la cour de la France. Mais, il y a enfin un contraste entre la Perse, qui, après le grand règne de Chah Abbas, le roi le plus admiré par Chardin, connaîtra une situation tragique, et la France, qui après trente années de guerre presque incessant sous la règne de Louis XIV, connaîtra au XVIII<sup>e</sup> siècle soixante-dix-sept années de quiétude et de paix.

**Mots-clés:** Chah Abbas, Cour persane, Despotisme, France, récit de voyage, monarchie, Perse

---

تاریخ وصول: ۹۱/۴/۵، تاریخ پذیرش: ۹۱/۱۲/۲۳

**\*E-mail:** safouraladani@Yahoo.com

## **L'introduction**

La Perse aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, était au centre de l'intérêt des Occidentaux. Beaucoup de voyageurs curieux comme Chardin, Tavernier, Thévenot, Du Mans et d'autres <sup>1</sup> ont parcouru ce pays oriental. Ils ont décrit en détail tout ce qu'ils y observaient. La cour safavide les intéressait et leurs rapports de voyages étaient pleins d'informations sur cette cour. En fait, c'est grâce à leurs relations que les coutumes et les lois de l'Empire persan s'expliquent et se manifestent l'une après l'autre. L'étude minutieuse de ces relations nous permettra de découvrir les divers aspects de cette cour, sous le regard d'un européen de ce temps-là. Dans cette étude on s'efforce de voir l'image donnée par ces voyageurs des rois safavides et de leurs successeurs. Ensuite voir comment s'expliquent la cruauté des rois de Perse et la sanglante férocité des persans pour gouverner. Et enfin quelles sont les points de divergence et d'analogie entre la cour persane et la cour de France?

## **La cour persane, manifestation du pouvoir despotique**

Comment la Perse était-elle gouvernée? Le roi y jouit d'un pouvoir despotique incontesté. Francis Richard insiste sur ce despotisme du roi de Perse dans le passage suivant:

Le gouvernement du Royaume [Perse] est despotique, monarchique, le Roi ayant commandement absolu sur tout son royaume et sur tous ses sujets, et de vie et de mort sans appréhension de révoltes, soulèvement. (Richard, 1995, p. 9).

L'avis de Richard s'exprime aussi dans l'œuvre de Tavernier.

Le Gouvernement de la Perse est purement Despotique, nous dit Tavernier, et le Roi a droit de vie et de mort sur ses sujets, indépendamment d'aucun conseil ou d'autres procédures accoutumées dans notre Europe. Il peut faire mourir de quelque manière qu'il lui plaît les premiers du Royaume, sans que le corps de l'État s'en formalise, ni qu'on ose lui en demander raison, et l'on peut dire qu'il n'y aït point

---

<sup>1</sup>- De grands voyageurs français qui sont venus en Perse sous de différents motifs religieux ou commerçant au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle et ont écrit des récits de voyages sur la Perse et la société persane

de Souverain au monde plus absolu que le Roi de Perse. (Tavernier, 1676, t. I, p. 579).

Thévenot et Chardin confirment ce jugement. (Chardin, 1735, t. II, p. 211; Thévenot, 1689, t. II, p. 185). Ils remarquent cependant que les Persans sont «le Peuple du monde le plus soumis, et l'on n'a point ouï parler de soulèvement ou de révolte en Perse depuis deux cents ans». (Chardin, 1735, p. 209) « Soumission qu'on peut attribuer au tempérament paisible<sup>2</sup> (*Ibid.*) des Persans et à leur profond loyalisme héréditaire . Les égarements de l'ivresse royale<sup>3</sup> (*Ibid.*, t. III: 47) ne seront pas plus critiqués que les faveurs ou les disgrâces des ministres et des favoris »<sup>4</sup>. (Tavernier, 1676, t. I: 98).

«Il s'en faut beaucoup que le Grand-Seigneur ne soit aussi absolu que l'est le Roi de Perse» qui est « Chef pour le Spirituel et pour le Temporel. » (Chardin, 1735, p. 209) D'autre part « il n'y a point de conseil d'Etat en Perse [...]. Le Roi agit ordinairement selon la direction du premier Ministre et des principaux Officiers de l'Etat» (*Ibid.*, p. 213) «Mais quoi qu'il n'y ait pas de Conseil fixe et régulier, les Grands ne laissent pas de conférer des affaires ensemble [...] sur lesquelles le roi veut avoir leur avis», ce qu'il ne manque pas de faire à sa sortie du Sérail, le matin, « entre onze heures et midi». (*Ibid.*)

Ce qui fait le plus de peine aux Ministres de Perse, c'est le Sérail qui est le Palais des femmes, où il se tient une manière de Conseil privé qui l'emporte d'ordinaire par-dessus tout, et qui donne la loi à tout. Il se tient encore la mère du Roi, les Grands Eunuques et les Maîtresses les plus habiles et les plus en faveur. (*Ibid.*)

Chardin pouvait-il se douter que ses lecteurs trouveraient des analogies frappantes entre le despotisme des rois de Perse et de France ? Les philosophes ne s'en privent pas plus que les romanciers

---

<sup>2</sup>- Qu'il oppose aux tempéraments « bouillants » des peuples des pays froids, *ibid.*

<sup>3</sup>- Exemple : l'histoire de l'architecte dont la tête fut coupée pour couronner la Tour des Cornes, Jean Chardin, *Voyages en Perse...*, *op. cit.*, t. III, p. 47.

<sup>4</sup>- Histoire de la « Fortune du Nazar Mohamed Ali Beg », Jean-Baptiste Tavernier, *Les Six voyages...*, *op. cit.*, t. I, p. 98.

du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>5</sup> (Martino, 1970: 305). À l'exemple du souverain, les gouverneurs des provinces " sont comme de petits rois (Oléarius, 1727, p. 884), car leur Province est gouvernée de la même manière que le Royaume entier l'est [...]. Le Can ou gouverneur s'occupe particulièrement à bien entretenir les troupes de sa Province», il remplit aussi les fonctions de lieutenant civil et criminel, et « peut infliger toute sorte de peines, hormis celle de mort » (*Ibid.*, p. 888), dont le roi seul a le pouvoir. La fonction de gouverneur est héréditaire. S'il est appelé à la cour, et doit trembler pour sa tête, souvent on ne le fait venir que pour la lui trancher plus facilement. Généralement un ou plusieurs de ses enfants (ou parents) vit en otage à la Cour où ils sont le gage du loyalisme du Père.

Ainsi Adam Oléarius en comparant le gouvernement de la Perse à celui de la Russie affirme que « le gouvernement politique en Perse n'est pas différent de celui chez des Moscovites. L'un et l'autre état est monarchique, et tellement despotique, que le prince y gouverne avec un pouvoir absolu » (*Ibid.*, p. 884) et il ajoute ensuite:

Il est certain que les provinces éloignées de la ville capitale et de la résidence ordinaire des Rois, qui sont très considérables, ne peuvent être gouvernées que par des Princes et des grands Seigneurs, ou par des lieutenants, que l'on appelle en Perse Chans, et qui en sont les Gouvernements de Roi. Ce mot de Chans ne signifie pas l'emploi qu'ils ont dans les gouvernements mais une qualité que tous les grands Seigneurs prennent. (*Ibid.*, p. 888).

Le Père Raphaël donne d'autre nom à ces Seigneurs «Beglerbegui», dont il parle avec précision. Il croit qu'ils sont en grande quantité et qu'ils « sont posés et déposés seulement par le Roi » (Richard, 1995, p. 7). Alors que pour les problèmes de l'intérieur de la Cour « il [Roi] se décharge de ses affaires sur son grand Vizir appelé ici Athemadeulet, nom d'office » (*Ibid.*, p. 9).

Des intendants circulent à travers le Royaume dont la fonction est de « grossir le revenu et d'amasser de l'argent pour le Roi ». (Chardin, 1735, t. II, p. 221). Ils sont aussi détestés que les fermiers généraux en France, et cependant les plaintes de la population opprimée ne

---

<sup>5</sup>- Louis XIV est présenté sous les traits d'un despote. Cité par Pierre Martino, *L'Orient dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles* (1906), Genève, Slatkine, 1970, p. 305.

parviennent jamais aux oreilles du roi, car tout personnage en vue entretient à la cour des informations et des amis qui savent le protéger. Là encore, l'analogie est grande avec l'organisation du gouvernement en France, et la tentation fut irrésistible aux faiseurs de satire de transporter dans un cadre persan les vices du gouvernement et les injustices de la Cour : les voyageurs leur avaient rendu la tâche facile en donnant d'abondant et minutieux détails qui se complètent dans la « Description politique et historique de la Perse » de Tavernier (Tavernier, 1676, p. 509) , et « une Description du Gouvernement Politique, Militaire et Civil, des Persans » de Chardin.(Chardin, 1735, t. II, p. 206-310).

D'une part, à l'époque safavide tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, la Cour des descendants du grand Sophi a été décrite par ces voyageurs comme tolérante et en compatissante à l'égard du peuple, mais d'autre part, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et surtout au milieu de ce siècle, on conteste une cruauté et une violence très rares à la cour des successeurs des rois safavides, qui commencent par Nadir Chah après l'attaque des Afghans et l'occupation d'Ispahan. C'est parce que sous la plume de certains, la Perse apparaît comme un monde organisé sur les bases stables quoique différentes du leur. Si les rois de la Perse sont des monarques absolus, le « gouvernement Persan n'est point Tyrannique, il se règle par les Lois du Droit Civil».(*Ibid.*, p. 213-264). Chardin, après en avoir parlé longuement conclut ainsi:

Je ne sais ce qui peut avoir fait concevoir le gouvernement de la Perse comme barbare et tyrannique, si ce n'est deux choses : La première, les exécutions que le Roi fait faire sur les Ministres sous forme de justice et sur le champ [...] mais cela ne regarde pas le peuple, avec lequel, comme je l'ai déjà observé, l'on n'agit jamais de cette manière. La seconde chose sont les vexations des Gouverneurs et des Ministres qui exécutent leurs voleries sans beaucoup de formalité [...] mais quand on examine la chose de près, on trouve que le mal qu'il y a n'est pas si grand que le bruit qu'on en fait.

Une autre idée que nous nous faisons de la Perse qui n'est pas moins fautive que les autres c'est que les sujets y sont esclaves. Je n'ai remarqué sur quoi on puisse appuyer ce jugement : ils vont et viennent où ils veulent, sans permission ni passeport... Mais un avantage inexprimable que ces Peuples ont par-dessus les Chrétiens, c'est qu'ils ne sont point vexés pour la religion [...] Chacun est là-dessus en pleine liberté et croit ce qu'il veut ; et pourvu que l'on ne renie pas l'Alcoran publiquement, il est permis à chacun d'en expliquer les mystères qu'il entend. (*Ibid.*, p. 265).

Aux yeux des protestants persécutés, la Perse est un séjour de bonheur sous un tel gouvernement:

Un moyen qui paraît sûr pour bien juger de la douceur d'un Gouvernement, c'est de jeter la vue sur la condition des sujets, particulièrement sur ceux du plus bas rang, ceux de la Perse, soit à la Compagne, soit dans les villes sont bien nourris et bien vêtu, ayant tous les ustensiles nécessaires, quoi qu'ils ne travaillent pas à moitié de ce que font les nôtres. Les plus misérables femmes parmi eux portent toutes des ornements d'argent aux bras, aux pieds, au col, et quelques-unes y portent des pièces d'or. (*Ibid.*).

### La cruauté sanglante

Mais toute médaille a son revers, même à la cour des Safavides. On sait en Europe qu'au Palais, au Sérail, au harem, on aveugle, on tue, on est victime du fait du Chah, de ses caprices, de ses emportements. Fidèles à celles du siècle précédent, les relations du XVIII<sup>e</sup> siècle abondent en calamités, catastrophes et des règlements de comptes.

La cruauté de la cour persane ne cesse d'être présente. Fastueuse ou atroce, frappant des individus ou des hommes par milliers, elle n'a pas cessé d'investir et de retenir l'attention des voyageurs Européens : « ceux-ci donnent parfois l'impression de n'en avoir pas conscience, mais ils en ont sans cesse connaissance, les relations en sont pleines, la représentation en est partout, sa réalité s'impose tout aussi brutalement. »(Numa Broc, 1972, p. 53)

Même si les lecteurs ne sont pas portés à l'horreur, même si la distance réduit son impact, cette violence reste spectaculaire. N'oublions pas non plus que « la Perse est comme bien des pays encore réduite à une sorte de clandestinité géographique et historique » <sup>6</sup>(*Ibid.*). Ainsi Jean-Antoine du Cerceau insiste sur la nécessité, pour tout lecteur, d'avoir connaissance d'abord d'une histoire des Chahs, puis d'une histoire des révolutions de Perse pour

---

<sup>6</sup>- V. Numa Broc, *La Géographie des philosophes, Géographie et voyageurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lille, Ophrys, 1972, p. 53. Cependant, la Perse est considérée, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme une partie de la Terre « relativement bien connue » (*ibid.*).

avoir quelque chance de saisir la complexité de l'empire<sup>7</sup> (Du Cerceau, 1728). Mais grâce aux voyageurs, aux correspondants diplomatiques, les coutumes et les lois de l'empire persan n'ont guère été ignorées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. La Forest de Bourgon, missionnaire, raconte qu'une loi persane permet à un « renégat » c'est-à-dire à un chrétien qui se convertit à l'islam chi'ite, « de s'emparer de tous les biens de ses parents, dont il devient, par sa perversion, seul et unique héritier » (De Bourgon, 1710: 25). La même législation autorise le « Sophi » à choisir « femmes et filles » dans la communauté chrétienne. Ultime faveur: les femmes et les filles vont « au harem quand bon semble au Chah ». Cette « tradition » depuis « Chah Soleiman, puis sous son fils Chah Sumah Oussan, et cela aussi bien à Ispahan que dans les provinces où les gouverneurs imitent leur maître » (*Ibid.*).

Revenons à cette cruauté de la Cour qui apparaît dans les récits de voyages par des scènes fulgurantes. Pleurs, gémissements, supplications, ruisseaux de sang, yeux crevés que l'on apporte au Chah sur un plateau d'argent ou d'or... L'on garde longtemps en mémoire le récit de Chardin où est décrite « l'humeur forcenée » de Chah Abbas II :

Il en était venu jusqu'à ce point qu'après s'être rempli de vin, auquel il était extrêmement a donné, il avait égorgé sans sujet une de ses plus belles femmes légitimes et pour laquelle il avait fait autant à quelques-uns de ses domestiques (Chardin, 1671, p. 33).

Ou bien encore celui où le voyageur relate l'effroyable exécution du gouvernement de Kandahar. Il fut éventré en Place Royale d'Ispahan, puis décapité. Enfin, au lieu de la coupe d'or qui d'ordinaire est placée au grand mât fait sur la place et qui est la récompense de tout cavalier qui l'abat d'une flèche, on y plaça la tête ! Les Persans « qui passaient par là disaient que c'était afin que de si haut sa langue médisante, ne pût plus semer de divorce et de dissension » (*Ibid.*, p. 413).

---

<sup>7</sup>- Jean-Antoine du Cerceau, *Histoire des Révolutions de Perse*, Paris, Briasson, 1728. Cette histoire est précédée d'un *Abrégé de l'Histoire des sophy, depuis le commencement de ce siècle jusqu'à la fin du règne de l'usurpateur Aszraff*.

Un autre événement frappe davantage les esprits par son rituel d'une barbarie impitoyable. Ce sont les répressions : celles de peuples révoltés aux confins de l'Empire, tels les Tartares Lesguis de l'Azerbaïdjan actuel ou les Afghans. On a peine à imaginer, nous dit Jonas Hanway, les cruautés dont sont capables les gouverneurs Persans et Tartares. Tout ennemi surpris isolément est un espion. On lui crève les yeux puis on l'abandonne au hasard des routes. Nombreux sont les prisonniers de guerre et les fuyards auxquels on coupe bras et jambes et qui meurent ainsi sur le champ de bataille, abandonnés des ennemis et des amis. Tous les chefs de guerre ont la tête tranchée dont les vainqueurs font un monceau (Hanway, 1754, t. I, p. 274). La punition exemplaire d'un voleur – qu'il soit manant, gouverneur ou marchand – frappe davantage encore: Hanway<sup>8</sup> a vu un trafiquant de soie, ayant abusé de sa modeste autorité pour porter préjudice aux intérêts de Nâdir Chah, subir des traitements dont Hanway n'avait jamais entendu parler, même chez les Russes. Mais il se tait là-dessus, pour ne pas ajouter à l'horreur sans doute... (*Ibid.*, t. I, p. 247-249). La violence, la cruauté semblent être des états naturels dont les effets varient selon l'étiquette de cour, mais surtout selon le caprice du Chah ou de ceux qui ont sa confiance. Montesquieu écrit sur ce point:

On ne peut parler sans frémir de ces gouvernements monstrueux. Le sôphi de Perse, détrôné de nos jours par Miriveis, vit le gouvernement périr avec la conquête, parce qu'il n'avait pas versé assez de sang (Montesquieu, 1960, t.II, p. 259).

Il s'appuyait, comme il le dit en note<sup>9</sup>(*Ibid.*), sur cette *Histoire des Révolutions de Perse* du Père Jean-Antoine du Cerceau, laquelle résumait en 1742 – six ans avant la parution à Genève de *l'Esprit des Lois* – le délabrement profond de l'empire persan.

Il s'agit bien en effet d'un état naturel enclin à la cruauté ou d'une tendance au caprice inexplicable a priori (Chardin, 1735, t. VI, p. 99).

Comme Chardin, et tout au long du siècle, beaucoup protestent au nom de la charité chrétienne<sup>10</sup>, contre le déchaînement aveugle des

<sup>8</sup>- Voyageur anglais en Asie (1712-1786).

<sup>9</sup>- *Ibid.*, « voyez l'histoire de cette révolution, par le père du Cerceau », note C.

<sup>10</sup>- *L'Histoire des Révolutions de Perse* de Du Cerceau expose en détail cette propension au crime, qui caractérise également le Chah et ses sujets, ou plutôt



mises à mort, et des assassinats, soit au nom du naturel et de la justice, soit encore au nom du droit des nations. Quelques Persans – très rares sont les Européens présents en Perse qui les rejoignent – se signalent même de temps à autre pour avoir demandé que cessent d'aussi funestes emportements: tel est le cas de Mirzâ S'efî compagnon de voyage de Jean Otter:

Le jeune prince [Riza Kouli Mirza, fils de Nâdir Chah] se voyant revêtu de l'autorité, fit bientôt connaître qu'il surpassait son père en avarice et en cruauté. Il augmenta les impôts et multiplia les supplices. Son compagnon de voyage Mirza Chefi eut la langue coupée pour avoir osé blâmer sa conduite (Otter, 1748, t. I, p. 226).

Ou encore de l'Etemâdodowleh\*, Ali Kouli Kân en 1720<sup>11</sup> (Du Cerceau, 1728, t. I, p. 304).

---

confond les deux en un même personnage. Cf. l'élimination par le Chah Hussein de son général en chef Luft Ali Khan et de son frère, le premier ministre. (p. 283-304.) *La Relation de la Perse* de La Forest de Bourgon (1710) coïncide avec un certain développement de la missiologie, plus ou moins confusément perçu par l'auteur, aux entreprises isolées ou conduites avec un certain manque de rigueur, qui ont marqué les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, succède, avec le règne habile et ferme de Chah Abbas, vers le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, une action concertée qui tendait à voir se concrétiser dans les faits l'amitié évoquée dans les lettres qu'échangeaient Louis XIII et le Chah. Le Père Pacifique de Provins, qui fonda, avec l'accord et le soutien de Richelieu, un couvent à Ispahan, a laissé une relation de son *Voyages en Perse*, fort claire en ce sens, il existe une réédition du texte de la troisième édition, Paris, 1645, avec des notes, par les P. P. Godefroy de Paris et Hilaire de Wingene, à Assise, en 1939. Ce même souci du développement des missions apparaît dans la correspondance du Père Joseph, conseiller de Richelieu, cf. *Lettres et Documents du Père Joseph de Paris concernant les missions étrangères* (1619-1636) publiées par M. de Vaumas, à Lyon, en 1942. Sur cette importante question, voir l'étude d'Anne Kroell, *Louis XIV, La Perse et Mascate*, Société de l'Histoire de l'Orient, Paris, 1977, p. 3-4.

<sup>11</sup>- Arrêté, on lui arrache les yeux. « On lui donna ensuite la question par rapport à ses grands biens. » L'Etemâdodowleh, qui méprise la mort, s'en prend à la personne même du Chah « qui, l'ayant condamné sans l'entendre, lui rendait assez inutile la justification de son innocence », Du Cerceau, *L'Histoire des Révolutions de Perse*, *op. cit.*, t. I, p. 304.

Qui plus est, ce dernier poussera la loyauté à son souverain jusqu'à dénoncer les véritables responsables de la monstrueuse cruauté qui caractérise la cour persane: les eunuques et les courtisans « toujours prêts à protéger les plus mauvaises causes » (*Ibid.*, t. I, p. 311).

On pourrait considérer qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle un comportement si remarquable dans un tel contexte a désormais valeur d'exemple et retient l'attention des Voyageurs. Du Cerceau note ainsi:

Il fallut donc qu'il [Ali Kouli Kân] fût la victime d'un malheur politique qui n'a que trop prévalu dans les Cours des Princes et qui veut qu'il soit indécent à des Rois qui se trompent quelquefois et qu'on surprend tous les jours de reconnaître, même après une injustice évidente, qu'ils se soient trompés ou qu'on les ait surpris (*Ibid.*, t. I, p. 327).

Hanway pour sa part, évoque le calvaire du Christ quand il assiste à l'énucléation d'un prisonnier. L'homme, entravé par des chaînes, le cou dans un carcan, est « bastonné comme si on voulait le tuer ». Puis on lui crache au visage, on lui coupe la barbe. Vexations succèdent aux humiliations. Vient enfin l'ordre de lui arracher les yeux. Devant son attitude empreinte de courage et d'humilité, ses bourreaux sursoient à l'exécution (Hanway, 1754, t. I, p. 44 et p. 218). Mais ce sont là comportements et mesures exceptionnels. Et le Père Raphaël en conclut : « Le Roi de Perse jouit d'un pouvoir despotique, tuer, dépouiller, condamner, priver d'office, mettre en disgrâce, affliger d'infinis outrages et selon son bon vouloir, faire rappeler de nouveau » (Richard, 1995, p. 293).

Puisque la mentalité persane est radicalement autre, qu'elle semble par essence composée de raffinement et de cruauté, la majorité des visiteurs en Perse se contenteront d'observer. Car les persécutions ne cesseront guère et leur dureté ne fera que grandir au fur et à mesure que la situation intérieure se dégradera. À l'exception de Nadir Chah dont la tolérance à l'égard des étrangers et des chrétiens va rappeler de loin celle d'un Chah Abbas II<sup>12</sup> (Chardin, 1671, p. 33), les souverains de ce temps, Zends et Qâdjârs, s'enfoncent dans l'horreur sanglante et brutale. Pour lors, l'existence des Européens au milieu des Persans

---

<sup>12</sup>- « Pour être Mahométan, il n'avait pas cessé d'être homme et que si la Providence l'avait élevé sur le trône, c'était pour y vivre en Roi et non pas pour y vivre en Tyran », Jean Chardin, *Le Couronnement de Soleiman*, *op. cit.*, p. 33.

sera, jusqu'à la fin du siècle, et pour des causes qu'il faudra rechercher, pleine de malentendus, de précarité et de périls.

La Perse apparaît donc aux voyageurs comme la terre de l'extrême instabilité morale et politique. Ainsi, après la mort de Chah Abbas II survenue en 1666, Daulier Deslandes notera simplement ceci : « Et le bon temps pour les Francs n'a pas duré » (Daulier Deslandes, 1673, p. 42).

Il faut relire à ce propos la page que Jean Chardin consacre au gouvernement persan quand il regarde vivre la Cour à Ispahan :

Je me souviens qu'un jour un seigneur, nommé Rostan Kan, m'étant venu voir au sortir de chez le roi, il entra d'un air gai, prit un miroir, se mit à ajuster son turban en souriant, et puis il me dit : « Toutes les fois que je sors de devant le roi, je tâte si j'ai encore la tête sur les épaules et j'y regarde même dans le miroir dès que je suis revenu au logis (Chardin, 1735, t. V, p. 230-231).

On ne peut mieux évoquer le caprice du maître qui établit entre le roi et ses sujets la dimension d'un pouvoir *autre* dont le propre est de dérouter, d'égarer, de désarmer. Ainsi l'effrayante mise à mort par une populace en délire de cet Arménien innocent; ou bien le raffinement exquis dans l'horreur de cette colère royale que décrit Chardin :

— Lorsque tu épousas, par mon ordre, cette incomparable personne et de si grande extraction, quelle fête fis-tu en réjouissance ?

— Sire, répondit-il, je suis un pauvre homme ; je n'eus pas moyen de faire chiragan. Ce mot signifie Illumination.

— Quoi ! Dit le roi, ce chien ne fit point illumination à une si grande fortune ; qu'on fasse illumination de son corps.

Cela fut exécuté de cette manière : on étendit le patient sur une planche, couché sur le dos, et l'on l'y attacha bien serré ; on y perça des trous sans nombre, avec une pointe de poignard, à mettre le petit doigt, qu'on remplit d'huile avec une petite mèche au milieu, de la grosseur d'un ferret, et on les alluma toutes à la fois (*Ibid.*, t. IX, p. 328-329).

### **Et Chardin d'ajouter:**

J'ai horreur d'écrire ces extrémités, ou pour mieux dire, ces extravagances, à quoi la fureur de l'amour porte ces princes orientaux, dont le pouvoir n'a d'autre guide ni d'autres bornes qu'un caprice emporté (*Ibid.*).

Ainsi se succèdent les extravagances. Mais c'est encore un paradoxe dans cette histoire qui n'en manque point de voir que l'excès est intégré, sans difficulté apparente du moins, à toutes les expressions de la vie, en Perse. L'espace de classification s'ouvre de façon démesurée à l'analyse de l'excès. Il est frappant qu'aucun des

voyageurs – à de rares exceptions près dont Chardin – ne semble avoir été arrêté par les problèmes qu’il aurait pu poser.

Or cet espace sans profondeur, cette définition de l’« extravagance » par la seule présentation des phénomènes, cette absence de lien avec l’étiologie du mal, tout cela n’est-ce pas d’un autre niveau, et d’une autre sensibilité que ce que les lecteurs voulaient retirer de l’expérience classique du voyage en Perse?

Quand Chardin, délaissant tout essai de classification, suit sans hâte ce que l’expérience de l’excès lui indique d’elle-même, ne touche-t-il pas à l’énigme dans sa profondeur ? Il est en effet frappant à quel point les descriptions de la cruauté persane dans la plupart des relations de voyage se ressemblent jusqu’à se répéter souvent dans les mêmes clichés. Plus qu’une accumulation d’informations variées mais semblables sur les mœurs persanes, ces clichés répétés fournissent la preuve que l’image stéréotypée de la cruauté, composée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, répond à peu près à ce qu’on en attend. Pendant un siècle, si la cour persane, ceux qui la constituent et ce qui s’y passe sont si souvent observés, c’est qu’ils sont venus « en regard ».

La cruauté de la cour se manifeste encore sous diverses formes et en conséquence la vie reste précaire, en Perse, à Ispahan comme au fond des provinces. Le respect du sujet pour son souverain, son dévouement n’y sont pas obligatoirement payés de retour. Surtout à Ispahan, nous le rappelait Chardin, où « l’humeur forcenée » du Chah n’épargne personne, ni sœur – ainsi la princesse Peri Roksar Begum, contrainte d’épouser un mollah dont a deux garçon, auxquels Chah Abbas II interdit de « donner le lait, qui est la façon de faire mourir les enfants de sang Royal » (Chardin, 1671, p. 243) – ni favorite, ni domestiques (*Ibid.*), ni grands personnages de l’État. Ainsi le Père Sanson raconte comment, après un fastueux banquet, le quollâr-âgâsi ou surintendant des esclaves, c’est-à-dire un des plus importants officiers du royaume, se voit intimer l’ordre de décapiter son ami intime, le qorchi-bâchi ou chef de la cavalerie, très haut dignitaire de l’Empire. Sur son refus Châh Soleyman enjoint au divân-begi, ou chef de la justice, de « leur couper la tête du connétable mais le gouverneur, qui, il est vrai, était loin d’être innocent, aura la tête tranchée en pleine salle d’audience ». (*Ibid.*)

Et lors du fameux banquet donné « à l'occasion de l'anniversaire du massacre du chameau », l'on fera passer devant le Roi et tous les convives, « la tête du connétable dans un bassin » (Sanson, 1691, Fol. 177 a).

La conjonction de la fureur amoureuse et de la jalousie se révèle aussi comme la règle de la cour aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Comme nous l'avons vu dans la partie consacrée à la condition féminine, le tempérament brûlant des femmes comme de leur maître reste toujours l'une des causes importantes d'aberration. Ce qui frappe le plus les voyageurs, c'est l'impalpable mais visible influence sur la vie publique de ce lieu secret, presque fantasmagique, à propos duquel courent d'innombrables on-dit. Tantôt la fureur du Chah se déchaîne sur une de ses plus belles femmes qui pour éviter d'être approchée de son maître, se prétendait enceinte (Chardin, 1671, p. 23); tantôt le saphisme des favorites engendre une répression de la dernière brutalité (*Ibid.*, p. 25-26).

Constante durant le XVIII<sup>e</sup> siècle dans son ensemble, cette fureur de la cour explose avec une particulière violence à des périodes de plus en plus rapprochées et sur ce point on peut bien dire que le siècle tranche douloureusement sur le précédent : Chardin pouvait louer le grand règne de Chah Abbas, marqué par un essor général de la civilisation. Ispahan était alors devenu l'une des plus belles villes du monde et l'une des plus peuplées en même temps qu'une importante place de commerce (Chardin, 1671, t. VII, p. 273-274). À son départ de Perse, le voyageur pressent combien ses successeurs, adonnés à la débauche et à l'ivrognerie (*Ibid.*, t. III, p. 27), auront de mal à préserver cet acquis. Leur faiblesse ne fait qu'accentuer ses craintes et, depuis Londres, il pourra suivre l'inéluctable décomposition de l'empire safavide: dans ses lettres de 1691, François Sanson fait le récit des incessantes conspirations contre Chah Soleymân (Voir Kroell, 1977, p. 30-51)<sup>13</sup>, Martin Gaudereau le poursuivra.

---

<sup>13</sup>- Pour exemple, dans une lettre datée du 8 avril 1691, le Père Sanson nous apprend que le Chah doit faire face simultanément aux nécessités pressantes de la Couronne : police intérieure, réforme monétaire, pourvoi des charges vacantes et rétablissement du commerce, et aux troubles du Khorasan qu'envahissent régulièrement les Usbeks. Sans parler de la conspiration du gouverneur d'Hamadan contre son roi. Sur cette

L'énumération dans ses missives parues à Paris en 1696 sous le titre *Relation de la mort du Chah Soliman Roy de Perse, et du Couronnement de sultan Ussain sou fils, avec plusieurs particularité touchant l'état présent des affaires de la Perse, et le détail des cérémonies observées à la consécration de l'Evêque de Babylone à zulpla lez Hispahan*<sup>14</sup>. 1694 est l'année de l'accession au trône de Chah Soltân Hosseyn et des rivalités impitoyables entre les eunuques, partisans du Chah, et les seigneurs de la Cour qui auraient souhaité élire son demi-frère Abbâs (Voir Lockhart, 1958, p. 35-37).

Dans sa « Notice chronologique » à l'édition des *Voyages en Perse* de Chardin, Langlès constate : « Il serait impossible de décrire tous les désordres qui, dès le commencement du règne de Hocein, conduisirent la Perse à une peste inévitable » (Chardin, 1811, t. X, p. 200).

C'est le soulèvement de « Myr-Veïs, chef de la tribu afghâne de Gadhjah » qui assassine le gouverneur de Kandahar, massacre les Persans et les Georgiens qui constituaient sa garde, provoque le soulèvement des habitants et se fait proclamer Sultan de Kandahar. De Kandahar à Ispahan, la conquête du royaume demandera du temps et beaucoup de massacres. Après la mort de Myr-Veïs en 1715, c'est durant sept longues années – de 1715 à 1722 – la sanglante marche au pouvoir de l'Afghan Myr-Mahmoud Galky. D'abord les Persans succombent devant les Abdallys (prise d'Hérât le 21 août 1716). Puis Arabes de Macate, Kurdes, Ouzbeks, Lesghys se révoltent et dévastent, chacun de leur côté, les provinces frontières de la Perse. Enfin, c'est l'offensive afghane sur Ispahan qui provoque la capitulation de Chah Soltân-Hosseyn, le 10 octobre 1722. Ainsi s'éteignit la puissance safavide, victime de la perfidie des traîtres et des indignes intérêts de chacun.

---

correspondance, voir Anne Kroell, *Louis XIV, la Perse et Mascate*, Paris, Société d'Histoire de l'Orient, 1977, p. 30-51.

<sup>14</sup>- Martin Gaudereau est originaire de la région de Tours. Élève au Séminaire de cette ville, il étudia ensuite aux Missions Etrangères. Il partit pour la Perse en 1689 à l'âge de vingt-six ans. Il s'occupa de correspondre avec la France, soutient à la cour de Perse contre Anglais et Hollandais le prestige et l'influence des Français. On le retrouve prêtre à Amboise en 1711. Au début de 1715, il est nommé interprète auprès de Mehemet Rezâ Beg, qui apprécia hautement ses services. Il mourut en 1743.

Mahmoûd ne laissa point d'égaliser très vite en cruauté ses prédécesseurs. Pourtant, la cruauté de Mahmoûd acheva la décomposition de l'empire: les correspondances en portent la trace : Gardanne, consul à Ispahan, est effrayé par le vent de folie qui renversa de fond en comble la grande ville de Tauris »<sup>15</sup>, faisant plus de 40 000 victimes. Dans une lettre légèrement antérieure à ce mémoire, Billon de Cancerilles, un autre correspondant, évoque « les révolutions sans exemples qui arrivent actuellement en Perse et qui n'étaient jamais arrivées depuis l'établissement de la monarchie jusqu'aujourd'hui... »<sup>16</sup>. Un religieux, le Père Elias Mouchek, écrit de Tauris, le 4 juillet 1723 :

Je suis sorti d'Ispahan après trois mois de siège et un mois après qu'un fils du Roi en fût sorti [...] Il y a treize mois que je suis sorti d'Ispahan. Je n'ai reçu aucune lettre de Monsieur le Consul [Gardanne] ; il est venu plusieurs nouvelles d'Ispahan, mais aucune de certaine, car on les débite de plusieurs façons ; depuis quelques jours sont arrivés ici un Juif et un Indien qui sont fuis d'Ispahan ; ils ont dit que Mahmoud avait fait couper la tête à Monsieur notre Consul, au Capitaine anglais et au Capitaine hollandais et s'était saisi du bien des Compagnies ; d'autres disent que tous les Européens qui étaient à Ispahan ont été tués en partie et que les autres s'en sont fuis au Bander Abyssy ; ces nouvelles nous ont été confirmées par les gens de la Cour ; mais ils adoucissent la pilule<sup>17</sup>.

Tous les informateurs confirment l'étendue du mal et de désordre d'abord à la cour et ensuite dans d'autres aspects de la vie en Perse. La Perse, et en particulier Ispahan, ne seront plus aussi sévèrement frappés, sauf peut-être durant la période 1747-1752 qui suivra l'assassinat de Nâdir Châh.<sup>18</sup> Mais des élans, des soulèvements, des révolutions endémiques contribuent au cours du siècle à une décomposition cachée de la Perse dans son ensemble.

---

<sup>15</sup>- Archives du Ministère des affaires étrangères. corresp. dipl. Perse, vol. VI, 1727-1725, *Mémoire de Gardanne sur la révolution de Perse*, F. 274 sa, en date du 31 janvier 1723.

<sup>16</sup>- *Ibid.*, fol. p. 202-203.

<sup>17</sup>- Archives du Ministère des affaires étrangères. *Corresp. dipl. Perse*. t. VI, f. 320, en date du 4 juillet 1723.

<sup>18</sup>- *Ibid.*, t. VII, corresp. en date du 1<sup>er</sup> février 1753 intitulée « État présent des affaires de Perse suivant le rapport qu'en a fait un officier suédois qui en est de retour, à Constantinople, du 28 janvier 1753 ». « Autres années lourdes », 1783-1784, période 1785-1796.

Le plus spectaculaire de ces événements, mais qui devait – comme les autres – engendrer le chaos, fut le siège et la prise d’Ispahan par Mahmoud, en 1722. On peut suivre, dans la « copie d’une lettre écrite par Monsieur de Gardanne, Consul de France à Ispahan, à Monsieur l’Ambassadeur de France à la Porte « le Marquis de Ferriol, la gravité du fléau, l’ampleur de la tragédie »<sup>19</sup>.

On voit l’extension du mal. On n’en perçoit point la fin. En effet, sitôt parvenu au pouvoir, Mahmoud mit peu de temps à renier ses belles paroles de paix (Chardin, 1811, t. X, p. 203)<sup>20</sup>. Un an de politique habile fit oublier le règne d’Hosseyn. Il avait conservé chaque ministre persan auquel il avait adjoint son homologue afghan: la justice était rendue avec impartialité et il associait, selon sa promesse, son beau-père à chacune de ses décisions. L’échec de ses troupes devant Quazoun, où Tamas, le fils du roi détrôné, s’était réfugié en prenant le titre du « chah », le rendit tout entier à sa férocité première. Cérémonie à la fin de laquelle est exécutée une partie de l’élite persane, aristocrates, ministres, officiers; enlèvement de jeunes nobles, tant Persans que Géorgiens, de leurs collègues et mise à mort immédiate; affaiblissement systématique des armées persanes par l’élimination physique d’hommes en âge de porter les armes.

C’eût été l’instant pour Tamas de reprendre en main le royaume. La fragilité des Afghans et l’horreur que Mahmoud inspirait ne pouvaient que soutenir son entreprise. Est-ce par faiblesse, indécision, incapacité qu’il n’en fit rien ? Ou bien la lourde hérédité des Safavides suffit-elle à tout expliquer ? En tous les cas, « cette ombre de roi » laissa échapper l’occasion.

Mais en somme cette situation ponctuelle ne se répétera-t-elle pas, à quelques détails près, tout au long du siècle ? De Chah Achraf,

---

<sup>19</sup>- Archives du Ministère des affaires étrangères.. *Corresp. dipl. Perse*, t. VI, fol. 388 sq., le 26 août 1725.

<sup>20</sup>- Au Châh Husseyn venu se rendre, selon certains commentaires, et lui remettre l’aigrette royale, Mahmoud aurait déclaré : « Telle est l’instabilité des grandeurs humaines ! Dieu dispose des empires comme il lui plaît, il les enlève à un prince pour les donner à un autre, mais je vous promets de vous regarder toujours comme mon père, et de ne rien faire à l’avenir sans votre avis. » (Cité par L. Langlès, dans la « Notice chronologique » aux *Voyages en Perse...* de Chardin, *op. cit.*, t. X, p. 203)



successeur de Mahmoud en 1725, au cruel eunuque Muhammad Agha, fondateur en 1786 de la dynastie Qâdjâr, c'est-à-dire pendant une période de soixante et un ans, n'est-ce pas le même terrible chaos qu'attestent tous les témoins ? Le désordre n'a-t-il pas grandi durant ce temps qui aura vu dix chahs se succéder, chacun ajoutant au délire de l'autre ?

Pour nombre d'observateurs européens l'explication de cette fureur persane n'était pas seulement événementielle. Ils avaient remarqué que le royaume de Perse – et notamment Ispahan- était comme installé dans une sorte d'accoutumance à la cruauté : la conquête du pouvoir avait une telle importance pour les princes comme pour les aventuriers de génie – tel Nâdir Schâh- que les passions n'en avaient jamais fini de susciter l'horreur. Le désir inscrit dans toute nature humaine d'être le maître d'étendre cette maîtrise jusqu'au risque de la perdre.

Les mêmes ravages, les mêmes exactions, les mêmes assassinats se déroulent à l'arrière-plan, lorsque Louis XIV reçoit, dans la Grande Galerie de Versailles, Mehemet Rezâ Beg. Et ce désordre sanglant continue à marquer le siècle jusqu'à l'arrivée au pouvoir en 1786, d'Aghâ Muhammad Khân Qâdjâr, Fondateur de cette dynastie, qui se proclame alors Châh à Téhéran.

Mais en somme combien de récits de voyages décrivaient ces troubles ? Combien tentaient de voir et d'analyser ce type de gouvernement ? Il est vrai d'autre part que la période des grands malheurs persans correspond à celle des années de guerre en Europe : la guerre de Succession d'Autriche (1745-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763). Ces longs conflits occupent toute la scène européenne, ils coûtent cher en vies humaines et en ressources.

Notamment pour les Français qui gardent, durant tout le siècle, et quelques cruelles que fussent ces deux guerres européennes, un avantage considérable. Alors que leur territoire avait été maintes fois envahi et ravagé à la fin du règne de Louis XIV, les hostilités se déroulent au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'extérieur de leurs frontières. Malgré les épreuves endurées, les défaites subies, la France ne sera jamais envahie et échappera aux atrocités habituelles. Quel contraste avec la Perse qui, après le grand règne de Châh Abbâs, connaîtra, sans la moindre cesse, une situation tragique. Après la chute d'Ispahan en

1756 par Mahmoud Afghan « il a tué les chefs quizilbash<sup>21</sup> et le reste de la dynastie safavide, et seul en un jour il a tué 114 des gouverneurs perses et 31 des princes persans. Il a détruit aussi la ville d'Ispahan, qui était à ce temps-là une des plus florissantes villes du monde. » (Eghbal Ashtiani, 1388 (2009), p. 884) Voyageurs, marchands, missionnaires sont bouleversés par le déclin, pour ne pas dire la disparition, du peuple persan. L'un de ceux-ci écrit même au-delà de toute vraisemblance: «Ispahan qui comptait des millions d'âmes n'en a plus que trente mille. Les Persans ne sont plus ...»<sup>22</sup>

Quel contraste avec la France qui, après trente années de guerre presque incessantes sous le règne de Louis le Grand, connaît au XVIII<sup>e</sup> siècle soixante-dix-sept années de quiétude, sans invasions ni destructions ! Sans doute, il y eut des défaites en Allemagne, sur terre et outre-mer. Sans doute, il y eut l'Alerte de 1744, « l'armée des Pandours », où la cavalerie croato-hongroise ravage la Basse-Alsace et les Marches lorraines, celle de 1745 au Nord, tôt arrêtée à Fontenoy, celle de 1747 vers Cannes sur les confins niçois, celle de 1758 à Saint-Malo, Saint-Cast et Rochefort (l'occupation de Belle-Isle en 1756) Mais quoi de comparable avec les cruautés inouïes du conflit afghano-persan, avec les horreurs du règne de Nâdir Châh, avec la férocité de la guerre civile ?

Mourir de mort violente est très facile en Perse au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est inscrit dans la façon d'être, dans la façon de vivre, dans la nature du pouvoir et des rapports entre le Chah et de ses sujets. Voilà sans doute ce qui permet de comprendre l'étonnement des voyageurs devant la désinvolture ou la résignation que montrent tant de Persans face à la cruauté. C'est un phénomène d'accoutumance, d'acceptation, qui rend nécessaires les conditions en somme imprévisibles de vie dans une société si irrésistible. Les Persans ont infiniment plus de contact avec l'horreur que les Européens, malgré leurs guerres, leurs famines et leurs crimes. Mais ils n'y songent guère au fil des jours.

---

<sup>21</sup>- Des cavaliers de l'armée de la dynastie safavide portant des bonnets de couleur rouge.

<sup>22</sup>- Lettre du Père Grimod, missionnaire jésuite, au Père Binet, à Ispahan, le 20 août 1750, in *Missionnaires de la Compagnie de Jésus, Lettres édifiantes et curieuses, 1703-1776*, Lyon, Vernarel, 1819, t. III, p. 77-84.

Parfois, les esprits s'échauffent et les voyageurs en Perse assistent alors à des explosions d'une rare violence... L'irrationnel surgit soudain. Nervosité, excitation collective produisent une sorte de joie sanglante, une fureur frénétique qui aboutit au crime. Ainsi les sanguinaires scènes de la rue se perpétuent jusqu'aux dernières années du siècle. On évoquera de plus en plus « la situation actuelle de ce malheureux royaume », ou bien l'on gémera sur le sort d'Ispahan, « une ville qui s'ensevelit journellement sous ses ruines. Le reste de la Perse n'est pas dans un meilleur état »<sup>23</sup>.

Depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, un empire intrigue l'Europe : la Perse. Moins redouté que le fut naguère le turc, parce que plus éloigné que lui de l'Europe, le Persan demeure cependant une énigme. Il vient d'un pays immense, aux frontières imprécises, situé dans un Orient à la fois proche et lointain, attirant et repoussant, policé et barbare. Bien plus : cette aire géographique enfante une monstruosité politique, à savoir le despotisme. Un gouvernement qui se manifeste par de violentes réalités, soit à l'époque safavide au XVII<sup>e</sup> siècle, soit après l'invasion des Afghans et ensuite sous le trône de Nadir Chah. Ce despotisme s'élargit en plus sous le masque religieux et le roi se voit comme un maître religieux « Sophi » qui tient en sa main le sort de tout son peuple et qui veut les guider dans la religion, l'Islam qu'il interprète à sa manière.

Ce sont donc des aspects d'une altérité persane qui attirent de plus en plus l'attention des voyageurs, qui décrivent chacun à sa manière leurs expériences de voyage. Les récits de voyages, ainsi connus comme une source plus vraie que d'autres pour les écrivains et les philosophes du siècle des Lumières, jouent un rôle très important dans la formation de la pensée française de ce siècle.

---

<sup>23</sup> - Archives du Ministère des affaires étrangères, Corresp. politique, Perse, t. VII, 1<sup>er</sup> février 1753 : État présent des affaires de Perse suivant le rapport qu'en a fait un officier suédois qui en est de retour à Constantinople, du 28 janvier 1753.

## La conclusion

Le despotisme des rois persans à l'époque safavide se trouve dans les relations de voyageurs européens comme un sujet le plus étonnant pour les occidentaux. Le roi et les petits rois des Provinces de Perse, appelés Khans, bénéficiaient d'un pouvoir absolu et monarchique. Ils croyaient que le peuple de Perse était le peuple du monde le plus soumis. Cette soumission était due à leur tempérament paisible et à leur loyalisme héréditaire. Le despotisme du gouvernement de Perse s'est élargi en plus sous un masque religieux. Le roi se voyait comme un maître religieux appelé Sophie et veut guider son peuple vers l'Islam qu'il l'interprétait à sa propre façon.

Parmi les rois safavides, Chah Abbas était le roi le plus loué par les voyageurs européens, surtout par Chardin. Car, sa règne a été marquée par un grand essor de la civilisation et du commerce, surtout dans la capital de la Perse, Ispahan.

Mais, on constate une cruauté et une violence dans la cour de ses successeurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette cruauté est apparue dans les récits de voyages par des scènes d'assassinats, d'aveuglements etc. Elle est due à la sanglante férocité des militaires et des princes pour gouverner. Cela a entraîné une anarchie et un désordre dans la cour persane. En fait, tous les voyageurs confirment le développement du mal et du désordre d'abord à la cour et ensuite dans d'autres scènes de la société persane.

Le gouvernement persan a été comparé maintes fois au gouvernement français. En fait, les voyageurs français comme Chardin, Tavernier etc. en décrivant la cour persane, ont fourni un cadre persan grâce auquel les philosophes du siècle suivant pourront présenter les vices et les injustices de la cour de France. Selon ces voyageurs, l'analogie est grande entre l'organisation du gouvernement de Perse et celle du gouvernement de France. Mais, l'avantage du gouvernement persan à celui de France, c'est sa tolérance envers la religion. C'est pourquoi la Perse était un séjour de bonheur pour les protestants persécutés sous la règne de Louis XIV. Enfin, il y a un contraste entre la Perse et la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Car, la Perse a connu une situation tragique au XVIII<sup>e</sup> siècle après une période de bonheur et d'ordre sous la règne de Chah Abbas, alors que

la France a connu au XVIII<sup>e</sup> siècle soixante-dix-sept années de quiétude et de paix, après trente années de guerre presque incessant sous la règne de Louis XIV au siècle précédent. C'est ce qui différencie ces deux cours et peut donner une piste de recherche pour l'avenir.

## Bibliographie

- Archives du Ministère des affaires étrangères, Corresp. Politique.
- Cerceau, Jean-Antoine (du), *Histoire des Révolutions de Perse*, Briasson, Paris, 1728.
- Chardin, Jean, *Le Couronnement de Soleiman*, Barbin, Paris, 1671.
- Chardin, Jean, *Les Voyages du chevalier Jean Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, Aux dépens de la Compagnie, Amsterdam, 1735.
- Chardin, Jean, *Voyages du Chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, Langlès, Paris, 1811.
- Daulier Deslandes, André, *Les Beautés de la Perse*, Gervais Clouzier, Paris, 1673.
- Bourgon, La Forest (de), *Relation de Perse*, Hubault, Angers, 1710.
- Eghbal Ashtiani, Abbas, *Histoire de la Perse*, Negah, Téhéran, 1388 (2009).
- Ferrières-Sauveboeuf, Louis-François (de), *Mémoires historiques, politiques et géographiques des voyages faits depuis 1782 jusqu'en 1789 en Turquie, en Perse et en Arabie*, Buisson, Paris, 1790, 2 vol. In 8.
- Hanway, Jonas, *Voyages*, Dodsley, Londres, 1754.
- Kroell, Anne, *Louis XIV, La Perse et Mascate*, Société de l'Histoire de l'Orient, Paris, 1977.
- Lockhart, Laurence, *The Fall of the Safavi Dynasty*, Cambridge University Press, Cambridge, 1958.
- Martino, Pierre, *L'Orient dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles* (1906), Slatkine, Genève, 1970.
- Missionnaires de la Compagnie de Jésus, *Lettres édifiantes et curieuses, 1703-1776*, , ernarel, Lyon, V 1819.
- Montesquieu, Charles de Secondat, baron de, *Lettres persanes*, éd. Paul Vernière, Garnier Frères, Claasiques Garnier, Paris, 1960.
- Numa Broc, V., *La Géographie des philosophes, Géographie et voyageurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ophrys, Lille, 1972.
- Oléarius, Adam, *Relation du voyage d'Adam Oléarius en Moscovie, Tartarie et Perse*, traduit et augmenté par Abraham van Wicquefort, Michel-Charles Le Cene, Amsterdam, 1727.
- Otter, Jean, *Voyage de Turquie et de Perse*, Guérin, Paris, 1748.

- Paris, Père Joseph (de), *Lettres et Documents du Père Joseph de Paris concernant les missions étrangères* (1619-1636), publiées par M. de Vaumas, Lyon, 1942.
- Richard, Francis, *Père Raphaël du Mans, Missionnaire en Perse au XVII<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, Paris, 1995.
- Sanson, Nicolas, *Nouvelles de Perse du Baoût*, 1691, BN. Mss. Nv. acq. fr. 7485, fol. 177 a.
- Tavernier, Jean-Baptiste, *Les Six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier*, Gervais Clouzier et Claude Barbin, Paris, 1676.
- Thévenot, Jean, *Suite du voyage au Levant*, Charles Angot, Paris, 1689.